

ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

Les délibérations en texte intégral sont disponibles sur demande à la Chefferie de Cabinet du Port autonome de Strasbourg, 1 rue du Port du Rhin, CS 80407, 67002 STRASBOURG Cedex (Tél. + 33 (0)3 88 21 74 02 – pas@strasbourg.port.fr).

Séance du Conseil d'administration du 9 décembre 2022

Lors de la séance du 9 décembre 2022, le Conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg, après en avoir délibéré, a pris les décisions dans les affaires suivantes :

- 1.-Ouverture de la séance – excuses et vérification du quorum
- 2.-Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2022

⊗ ⊗ ⊗

I. Dossiers stratégiques

- 3.-...
- 4.-...

II. Dossiers budgétaires et financiers

- 5.- Décision : Budget initial 2023 et programmation des investissements
- 6.- Décision : Réévaluation de l'opération d'investissement n°1513 du 20 juillet 2018 relative à l'augmentation de la capacité d'accueil et traitement de conteneurs du terminal sud
- 7.- Décision : Réévaluation de l'opération d'investissement n° 1567 du 01/01/2021 relative à l'acquisition d'un engin de manutention, type reach stacker, en application de la concession PAS-RET suite à la réception des offres techniques et financières relative au dernier stacker envisagé
- 8.- Décision : Réévaluation de l'opération d'investissement n° 1589 du 19/10/2021 relative à la modernisation du portique colis lourd de Lauterbourg

III. Dossiers institutionnels et gouvernance

- 9.- ...
- 10.- Rapport relatif à la Recommandation 3 de l'Inspectrice générale à *caractère opérationnel*
...
Approbation : Propositions en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GEPEC) en lien notamment avec :
 - a. les métiers du PAS qui nécessitent des savoir-faire spécifiques

- b. le projet stratégique porté par le PAS
- c. et les investissements correspondants

- 11.- Rapport relatif à la Recommandation 4 de l'Inspectrice générale à *caractère opérationnel*
...

Approbation : Adaptation du fonctionnement interne de l'établissement pour accroître la lisibilité de l'établissement pour les partenaires externes

- 12.- Décision : Personnel > évolution des éléments de rémunération du personnel
- a. Volet salarial de la réorganisation du service exploitation de RET du personnel mis à disposition
 - b. Mise en place d'une indemnité de salissures pour les personnels concernés de la maison-mère

- 13.- ...

IV. Dossiers planification spatiale et domaniaux

- 14.- Décision : Logements de vacances > adaptation du prix de vente plancher pour la vente d'un logement en l'absence d'offre au prix précédemment acté dans le cadre de la procédure de mise en concurrence engagée

V. Rapports d'activité

- 15.- ...
16.- ...
17.- ...

- 18.- Approbation : Dates de séances pour 2023
- 10 mars 14h
 - 16 juin 14h
 - 6 octobre 14h
 - 8 décembre 14h

- 19.- Prochaine séance
-